## République Française Département : LOZERE Arrondissement : Mende CHAULHAC - Commune

Séance du vendredi 14 juin 2024

Délibération N° DE 043 2024

NOMBRE DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
7	4	5		
Date de la convocation : 07/06/2024				
Pour	Contre	Abstention		
5	0	0		
Résultat du vote : adoptée				

Le quatorze juin deux mille vingt-quatre, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (MAIRIE - Salle du conseil), sous la présidence de Gérard ROUSSET.

<u>Présents</u>: Gérard ROUSSET, Laurent ARCHER, Christine ARCHER, Alain POURCHER

Représentés : Daniel ROUSSET représenté par Gérard

ROUSSET

Absents et Excusés : Didier BRUNEL, Thierry

COMBES

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Christine ARCHER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

## Objet : Délibération de la décision modificative n°1 - SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT DE CHAULHAC 2024

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
777 (042)	Quote-part subv invest transf cpte résul	-0,10€	0,00€
70111 ()	Ventes d'eau aux abonnés	0,10€	0,00€
TOTAL FONCTIONNEMENT		0,00€	0,00€
Investissement		Recettes	Dépenses
1068-0	Autres réserves	1 524,54 €	0,00€
TOTAL INVESTISSEMENT		1 524,54 €	0,00€
TOTAL		1 524,54 €	0,00€

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Gérard ROUSSET Président de séance

Christine ARCHER Secrétaire de séance

> Date de transmission de l'acte: 17/06/2024 Date de reception de l'AR: 17/06/2024

048-214800468-DE\_043\_2024-DE A G E D I